Déclaration de la CGT Éduc'action au CTM 16 juin 2014

En ce début d'été, les luttes contre la politique d'austérité du gouvernement se multiplient.
Les cheminots mènent une grève pour défendre le service public dans les transports, contre la loi sur la réforme du système ferroviaire, qui menace d'entériner la casse du service public, mise en œuvre avec l'éclatement de la SNCF, dès 1997.

Cette politique s'est traduite, en 2003, par la privatisation du transport ferroviaire et le développement de la sous-traitance.

La lutte de nos camarades cheminots est bien loin d'un combat corporatiste et n'a pas pour objectif de perturber le bac, comme tente de le faire croire le gouvernement qui joue sur le pourrissement du conflit, au lieu d'engager des négociations.

L'agrément de l'État à la convention assurance chômage va considérablement amputer les droits sociaux des demandeurs d'emploi, travailleurs précaires, et intermittents.

Loin de répondre à l'urgence sociale, le gouvernement mène une politique au service des grandes entreprises.

Le gouvernement va devoir faire un choix clair entre les intérêts du Medef et ceux des demandeurs d'emploi ; de ce point de vue, le combat des intermittents pour la défense de leur régime est emblématique.

Le gouvernement doit comprendre que sa surdité aux attentes des salariés risque de nourrir un populisme qui ne cesse de dénoncer le mépris d'une élite arrogante vis-à-vis du peuple.

Au ministère de l'Éducation nationale, l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires suscite toujours l'incompréhension et la désapprobation de nombreux acteurs concernés par la mise en œuvre de la réforme.
Rappelons qu'aucune organisation syndicale n'a soutenu la position du ministre ni au comité technique ministériel ni au conseil supérieur de l'éducation.
La CGT Educ'action considère que le décret qui a été présenté au Comité technique ministériel du 5 mai 2014 aggrave les inégalités territoriales en créant un système complexe laissant chaque commune organisé le temps scolaire sans cadrage national.
La réforme reste pour nous, une source d'inégalités, de difficultés et de coûts supplémentaires pour les parents, sans réduire la fatigue des enfants ou améliorer la lutte contre l'échec scolaire.
Nous n'avons cessé de pointer les dangers de cette réforme pour les enfants, leur famille, les conditions de travail des personnels de l'Éducation nationale, des services publics et des associations en charge des activités périscolaires.

La CGT Éduc'action poursuivra, avec les personnels, la lutte pour que cette réforme soit retirée et pour permettre l'ouverture de véritables négociations.
Nous attirons aussi l'attention du ministre de l'Éducation sur la situation de certains de nos collègues lauréats des concours réservés ou de l'examen professionnel. Les problèmes de calibrage dans certaines disciplines sont persistants, nous nous inquiétons aussi du nombre de collègues qui seront effectivement titularisés dans le cadre de la loi sur la résorption de la précarité.
Nous souhaitons que le ministère puisse nous apporter des réponses sur ces 2 sujets.